

# ENTRÉE

GRATUIT

# LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke  
OCTOBRE 2005 • Vol. 20 • No. 7 • 111<sup>e</sup> numéro

**Eau : résolution de la Ville** (page 3)

**Un monde sans pauvreté : agissons !** (page 5)

**Le chômage sur la scène municipale** (page 6)

**Laure Waridel : acheter, c'est voter** (page 8)

## Élections municipales du 6 novembre

# L'intérêt des locataires est en jeu

PAR SUZANNE THÉRIAULT • ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE SHERBROOKE

C'est parce qu'elle considère que les locataires ont des intérêts communs à défendre lors des élections municipales du 6 novembre que l'Association des locataires de Sherbrooke a organisé une assemblée publique sur le logement le samedi 15 octobre dernier afin de s'assurer que les candidatEs à la mairie prennent des engagements concrets concernant le logement social et qu'ils et elle en fassent une priorité.

Cette assemblée a réuni une soixantaine de locataires préoccupés par la problématique du logement à Sherbrooke. Les locataires ont exigé que les candidatEs s'engagent à se doter, dans la première année de leur mandat, d'un code du logement qui permettra à la Ville d'obliger les propriétaires à effectuer les réparations nécessaires aux immeubles locatifs. De plus, les locataires se sont assurés que la Ville augmente son budget consacré au

Les candidatEs se sont engagés à la réalisation d'un code du logement et à l'augmentation du budget consacré au logement social. En ce qui concerne la table de concertation sur le logement et le soutien financier octroyé à l'Association des locataires, seul Jean Perrault s'est engagé pour les quatre prochaines années au maintien de la table de concertation et à l'augmentation du soutien financier.

Madame Gravel, pour sa part, s'est engagée à créer une fondation publique-privée dans un objectif d'augmenter le nombre d'unités de logement abordable. L'Association des locataires s'oppose à cette formule qui, à son avis, ne profitera qu'aux investisseurs. Elle a refusé de s'engager à maintenir le financement de l'Association des locataires en reportant sa décision après les élections, si elle est élue. La formule suggérée par madame Gravel concernant la table de concertation est d'orienter l'Association des locataires vers Ville en santé, alors que l'expérience nous a démontré que cette structure n'est qu'un lieu de consultation et qu'elle n'a aucun pouvoir décisionnel, au contraire de la table de concertation.

Monsieur Richard s'est engagé au maintien de la table de con-

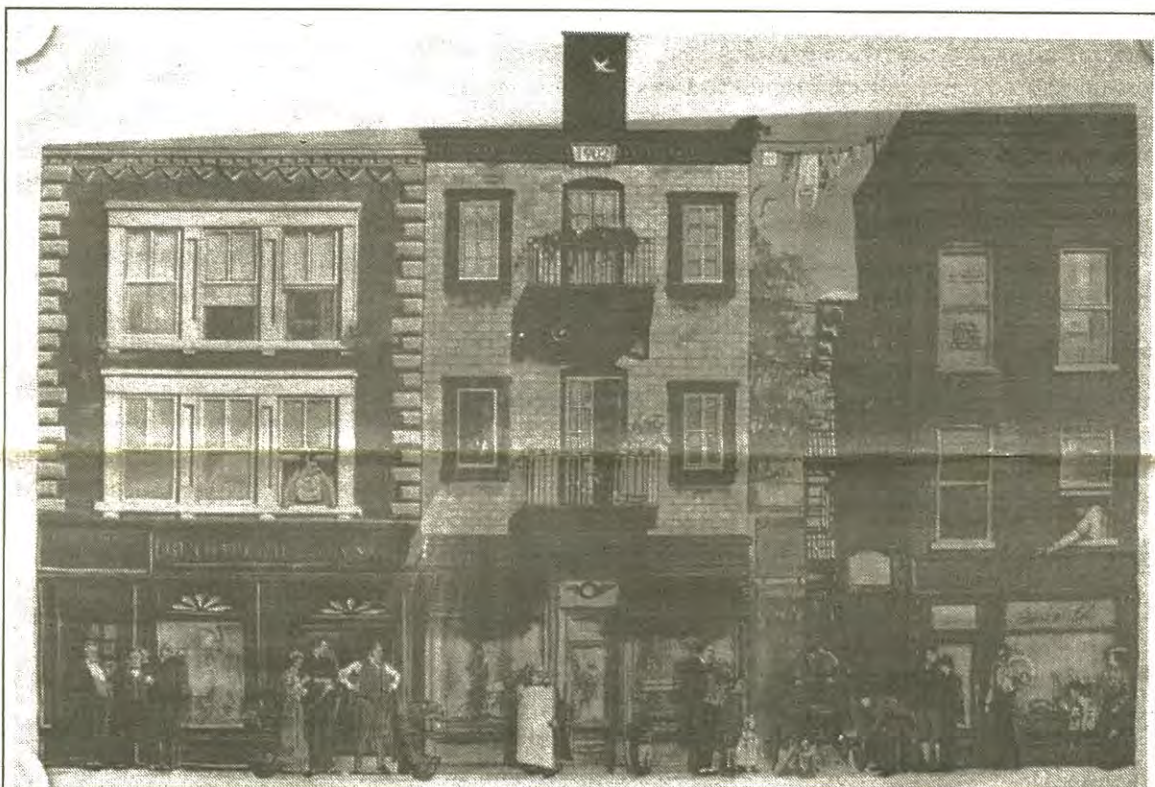


Photo : Archives

Sur cette photo de l'immense murale, coin Frontenac et Dufferin, on se rend compte que ce n'est pas d'aujourd'hui que Sherbrooke est une ville où il y a beaucoup de locataires. Y'a pas de doute que les besoins en logement ne date pas d'hier.

certation et à l'augmentation du budget consacré au logement social. Pour ce qui du financement, monsieur Richard propose que le soutien financier de l'Association des locataires soit maintenu pour une période de deux ans, pour les années subséquentes, il favo-

rise un financement de base équivalent de un dollar par unité de logements sur le territoire. Cette dernière formule, qui s'inspire de la revendication de l'Association des locataires, permettrait à l'Association des locataires de répondre à une augmentation de son budget

de façon récurrente. L'Association des locataires de Sherbrooke continuera d'exiger, auprès des candidates et candidats, des engagements fermes et chiffrés sur l'ensemble des revendications portées par l'organisme d'ici la tenue du scrutin.

### Conférence sur la sexualisation précoce des jeunes filles et les images divulguées par les médias

Invitée : Pierrette Bouchard, chercheure à l'Université Laval

Mercredi 30 novembre 2005

À compter de 19 heures

Entrée gratuite

Informations supplémentaires :

CAFE - 563-198 Centre de santé des femmes - 564-7885 CRÉMI - 346-0101

Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est  
117 Wellington Nord  
Centre-ville de Sherbrooke

logement social et qu'elle fasse pression sur les paliers de gouvernement supérieurs afin qu'ils investissent davantage pour le logement social et qu'ils accélèrent et facilitent le processus de mise en chantier des projets. Enfin, l'Association des locataires de Sherbrooke a revendiqué que les candidatEs s'engagent à maintenir la table de concertation sur le logement et l'augmentation de son soutien financier.

# ÉDITORIAL

## Élections municipales

### Des jeunes envahissent le palier électoral

Les élections municipales sont de retour, amenant avec elles l'habituelle campagne, les affiches, les débats. Amenant également quelque chose de très particulier à Sherbrooke, c'est-à-dire, la présence de jeunes candidats au poste de conseiller de district. Ces hommes – car aucune jeune femme ne s'est portée candidate – étant presque tous, sauf deux, encore aux études, ont décidé d'ajouter à leur implication quotidienne celle de la politique municipale. Tout cela a fait couler beaucoup d'encre, mais nous croyons qu'il est tout de même important de le souligner encore : cette entrée de six jeunes candidats révèle plusieurs aspects quant à la politique municipale.

### Acclamation ou désintérêt de la population ?

Plusieurs de ces jeunes candidats se présentent contre des conseillers sortants qui, faute d'opposition, auraient été élus par acclamation. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle trois d'entre eux ont décidé de partir en campagne à la dernière minute. Par leur participation, ils remettent donc en question, la légitimité de nos institutions démocratiques, à l'intérieur desquelles une personne peut être réélue pour un autre mandat sans même avoir à rendre de comptes à la population, même lors du temps réservé à la campagne électorale. En effet, comment se fait-il que, dans une société qui se targue d'être si démocratique, on puisse siéger à un poste important en éludant le débat ? Mais surtout, comment se fait-il que d'anciens conseillers n'aient aucun adversaire, et ce, dans plusieurs districts ?

Cette situation soulève une autre question : quel est l'intérêt de la population envers la politique municipale ? À en croire le nombre de districts où il y aurait eu des élections par acclamation avant l'intervention de ces jeunes, cet intérêt semble minime. Pourtant, les conseillers municipaux ont le pouvoir de prendre des décisions importantes, lesquelles nous touchent de près. Il est donc primordial de choisir adéquatement ceux et celles qui les prendront.

### Situation passagère ou signe d'un renouveau ?

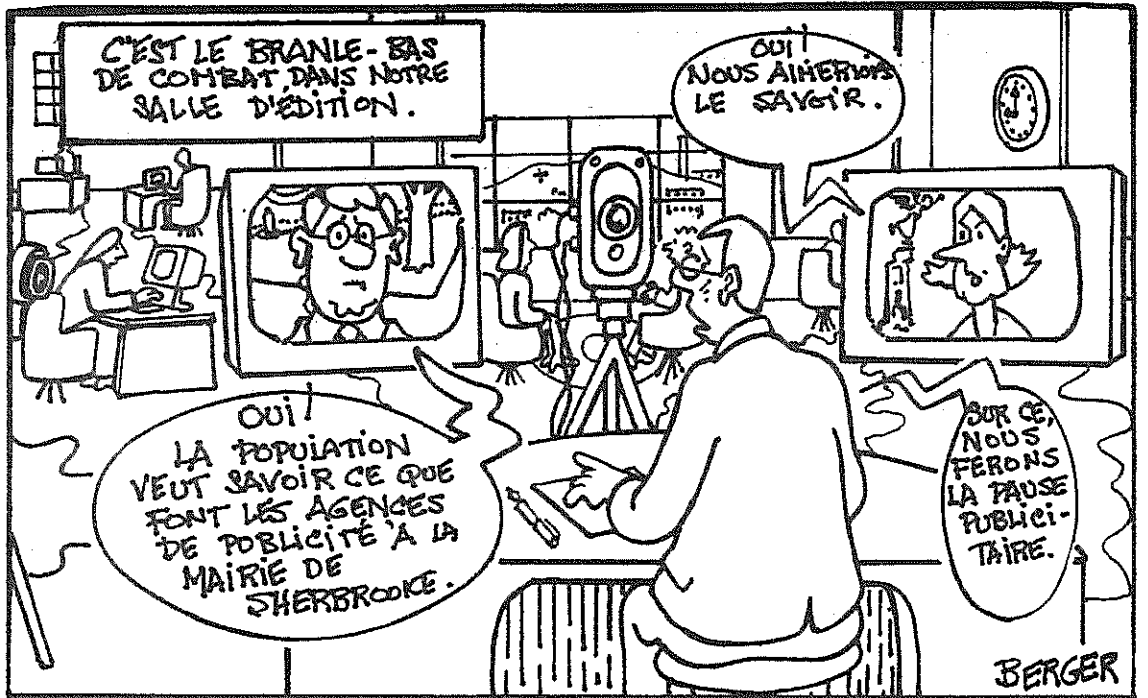
Mais encore, la venue de ces candidats en politique municipale révèle une problématique plus profonde, celle où les candidats et candidates de longue date ont l'habitude de se faire élire faute d'adversaires. Peut-on supposer en plus que la gestion de la ville telle qu'on la connaît basée sur un développement qui ne tient pas compte de l'environnement, sur un délaissement de l'économie locale au profit de chaînes de magasins à grande surface, sur une insuffisance quant au logement social, au transport écologique, à la qualité de vie pour tous et toutes, peu importe le quartier, etc. pourrait être révolue ?

Ces jeunes ont donc décidé de se présenter pour ouvrir le débat et d'amener de nouvelles idées. Ne pas les prendre au sérieux parce qu'ils ont moins de trente ans serait une erreur ; ils amènent des idées sensées, avec un regard qui se veut plus à long terme et sont capables, n'en déplaise à certains sceptiques, de remplir les fonctions pour lesquelles ils se présentent.

Par contre, ce qu'il est bon d'observer, c'est que cet intérêt survient peu de temps après la grève étudiante survenue le printemps dernier. Sans donner à cet événement tout le crédit, il ne fait aucun doute qu'il a tout de même participé à un éveil politique pour plusieurs car il a été un moyen pour eux de se rassembler, d'avoir des contacts plus directs avec le monde politique et de prendre conscience des lacunes au niveau des structures démocratiques.

**ENTRÉE LIBRE** est d'avis que l'arrivée de jeunes adultes dans l'univers municipal démontre bien que ces derniers sont non seulement l'avenir de demain, mais que déjà aujourd'hui, ils sont présents. Leur faire confiance et permettre à quelques-uns d'entre eux d'être élus, ne serait-ce pas une belle occasion de marier l'expérience avec la jeunesse et de tendre ensemble vers une société plus juste et démocratique ? Car la ville appartient à tous et à toutes sans égard à l'âge !

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Une campagne électorale municipale, ça fait jaser... même d'agences de publicité !

## Méga CPE = pollution augmentée

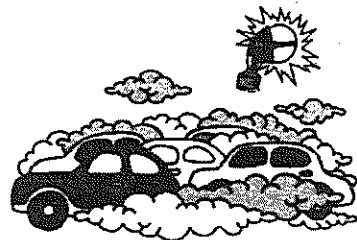
PAR CAROLE GASCON

Le gouvernement y a-t-il songé mais l'implantation de méga-centres de la petite enfance encourraient une augmentation de déplacements pour les parents ? C'est sans compter, dans bien des cas, du temps supplémentaire pour effectuer un trajet plus long et une hausse des frais de transport. Vu sous un angle environnemental, nous devons considérer le facteur de pollution provenant de tout le transport additionnel qui serait engendré par une centralisation des CPE.

Selon moi, c'est un effet négatif majeur du projet. Il se rajoute aux autres inconvénients dénoncés et qui sont d'une envergure malsaine et certaine. Notre gouvernement semble négliger les effets destructeurs de nouvelles organisations. Peut-être le fait-il innocemment ? On prône le développement durable (DD) et, en même temps, on favorise des systèmes qui, mine de rien, exigent une plus grande consommation d'essence. Cette façon de faire dégénère en destruction durable (DD). Ces grands centres entraîneraient la fermeture de plusieurs garderies de quartiers, faute de subventions adéquates.

Les parents concernés par ces fermetures feraient face à des changements importants et coûteux. En effet, ceux qui n'ont pas d'automobile mais qui peuvent s'en payer une, ou

presque, seraient fortement incités à s'en acquérir. Au cas où l'actuel gouvernement n'y aurait pas pensé, la plupart qui peuvent à ce jour mener leurs enfants dans une garderie de quartier, ou près de leur lieu de travail, devraient se rendre beaucoup plus loin, et ce,



matin et soir. Plus de temps, plus de frais, plus de pollution ! Pourraient-ils se consoler en disant qu'ils contribuent davantage à l'entretien de l'infrastructure nécessaire à l'automobile, devenue presque obligatoire ? Toutefois, sans

auto, ils pourraient passer plus de temps en déplacement quotidien pour économiser ou protéger l'environnement ; ou déménager près de ces méga-centres et payer des frais de déménagement. Ce projet offre différentes opportunités : acheter une automobile, déménager, allonger le transport et démissionner. Maints choix que l'on peut agencer. Tout est permis. Permis ?

Qui sont ces gens qui élaboreront ce genre de projets ? Sont-ils lents d'esprit ou d'esprit tordu ? Qui emménagerait dans ces quartiers ? Ceux qui n'ont pas d'auto, des environnementalistes mordu-e-s, des personnes encore capables de se payer un déménagement, des gens mieux nantis si le quartier en est un de mieux nanti-e-s ? Devrons-nous augmenter notre consommation d'essence au nom de l'économie ?

**ENTRÉE LIBRE**

187, rue Laurier, local 317  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270  
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

#### Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau  
Annie Chouinard  
Louise Daigle  
François-Olivier Desmarais  
Claude Dostie Jr  
Annie Forest  
Carole Gascon  
Normand Gilbert  
Benoît Pilote  
Valérie Provost

#### Mise en page

Louise Daigle

#### Correction

Louise Daigle  
Carole Gascon  
Caricature  
Pierre Berger

#### Collaboration

Mélanie B. Mercier (CSI)  
France Croteau (RUTASM)  
Micheline Plante  
Denis Poudrier  
Martin Rioux  
Maryse Ruel  
Suzanne Thériault

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :  
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2005

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite  
délimité par les rues Queen au nord,  
Saint-Joseph au sud, Le Phare à  
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assurément AVODA

Gouvernement du Québec Ministère de la Culture et des Communications

Rpm

# La Ville de Sherbrooke prend position pour l'accès à l'eau

PAR MARTIN RIOUX • AQCME-ESTRIE

À sa dernière réunion du conseil municipal, la Ville de Sherbrooke a posé un geste significatif en adoptant une position citoyenne responsable visant l'élaboration d'une vraie politique de l'eau.

Cette prise de position survient suite à un mouvement citoyen initié par l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau (AQCME-Estrie), le groupe Développement et Paix ainsi que 36 organismes regroupés sous le vocable Res EAU bleu Estrie.

L'accès à l'eau est le problème humanitaire de l'heure, le manque d'eau et l'eau insalubre sont responsables de la mort de 15 000 à 30 000 personnes chaque jour sur la planète. De plus la gestion de l'eau comme un bien commercial par les multinationales de l'eau ne fait qu'aggraver le problème.

C'est pour cela qu'il faut s'engager comme vient de le faire la Ville de Sherbrooke à promouvoir les quatre principes d'une autre politique de l'eau à l'échelle mondiale en appuyant les initiatives de solidarité en matière d'accès à l'eau potable.

Bravo à la Ville de Sherbrooke pour cette prise de position, qu'il faudra bien sûr soutenir pour quelle puisse se concrétiser.

L'AQCME-Estrie a un site Internet à l'adresse suivante : <http://www.manifesteau.qc.ca/sherbrooke/>

## Élections municipales

# Place aux jeunes

PAR BENOÎT PILOTTE

S'il est vrai qu'un vieil adage prétend que l'avenir appartient aux jeunes, certains iront jusqu'à croire que l'avenir commence dès demain ! Dans le cadre de la fièvre électorale qui frappe la plupart des municipalités du Québec en cet automne gris et pluvieux, un soleil nouveau pourrait briller prochainement à Sherbrooke. Et pour cause.

Le vent du changement balaie la scène politique alors que cinq candidats-conseillers sont issus d'une même famille : la jeunesse. Ce phénomène, unique et sans précédent à ma connaissance, méritait d'être souligné ; les jeunes prennent dès cet automne leur avenir en mains !



Photo : Archives

Alexandre accompagné de Krady et Amadou, stagiaires de Jeunesse Canada Monde en 2004

C'est dans cette conjoncture particulière que j'ai rencontré l'un de ces jeunes, Alexandre Lavallée, candidat dans l'arrondissement d'Ascot. Celui-ci a 27 ans, est originaire de Sherbrooke et, à 22 ans, a obtenu un DEP en cuisine. Il ne lui a fallu que peu de temps pour poursuivre ses études à l'univer-

sité en service social. Titulaire d'un baccalauréat depuis plus d'un an, Alexandre est un militant connu des mondes communautaire et universitaire. Ses préoccupations se tournent inlassablement autour des questions de lutte à la pauvreté, à la précarité d'emploi, à la défense de droits, à l'éducation populaire autonome.

Ce simple portrait est assurément bien différent d'un conseiller qui, par exemple, serait avocat, baignant dans le milieu des affaires depuis « toujours », et présent dans la politique municipale depuis vingt ou vingt-cinq ans. S'il est vrai que l'expérience n'est pas la première carte de ces jeunes, qualifiés de loups, il faut aussi voir l'intérêt que ceux-ci portent à rajeunir un système qui est de plus en plus étranger à ses usagers : les citoyens et citoyennes !

L'idée pour Alexandre de se lancer en politique a mûri depuis un an. « Mon intérêt à œuvrer pour contrer la pauvreté, les injustices, et donner du pou-

voir aux citoyens, s'allie parfaitement avec la politique municipale. » Conscientisé à l'urgence de s'attaquer aux problématiques existantes à Sherbrooke et dans son district, il juge important que la municipalité et ses arrondissements jouent un rôle plus actif dans ces domaines.

## Qui détient le pouvoir ?

En fait, dans sa conception mais aussi celle de ce vent de jeunesse en général – je pense notamment à Sébastien Aubé, un autre jeune œuvrant dans le communautaire et candidat dans l'arrondissement du Mont-Bellevue – la démocratie participative fait partie de la structure de base du discours. Le désir de décentralisation du pouvoir vers les arrondissements est indispensable selon Alexandre, et c'est en ce sens qu'il compte « rajeunir » le système. « Il est vital de ramener le citoyen près du politique et de la démocratie participative. Mais actuellement, les citoyens ont-ils réellement un pouvoir de par leur voix ? » Hélas, bien peu pourraient répondre par l'affirmative. Hors, un conseiller d'arrondissement devrait s'assurer d'être un pont entre les citoyens et la Ville et de mettre en place les outils permettant aux gens de faire entendre leur voix. Voilà pourquoi il faut remodeler la structure. « Participation, proxi-

## Texte de la résolution de la Ville de Sherbrooke adoptée le 3 octobre 2005

Il est proposé par le conseiller Tanguay appuyé par la conseillère Delisle

De demander au Canada de reconnaître dans les plus brefs délais, le droit d'accès à l'eau devant la Commission des droits de l'homme à l'ONU ;

D'adopter les quatre principes suivants pour l'élaboration d'une autre politique de l'eau à l'échelle mondiale :

- l'accès à une eau de qualité en quantité (40 litres par jour pour usages domestiques) suffisante à la vie doit être reconnu comme un droit constitutionnel humain et social, universel, indivisible et imprescriptible ;

- l'eau doit être traitée comme un bien commun appartenant à tous les êtres humains et à toutes les espèces vivantes de la planète. Les écosystèmes doivent être considérés comme des biens communs ;

- les collectivités publiques (de la Commune ou municipalité à l'Etat, des Unions continentales à la Communauté mondiale) doivent assurer le financement des investissements nécessaires pour concrétiser le droit à l'eau potable pour tous et toutes ainsi qu'un usage « soutenable » du bien eau ;

- les citoyens doivent participer, sur des bases représentatives et directes, à la définition et à la réalisation de la politique de l'eau, du niveau local au niveau mondial.

De s'engager pour promouvoir ces principes, en appuyant les initiatives de solidarité et de coopération internationale en matière d'accès à l'eau potable.

-ADOPTÉ-

« Je, soussignée, Isabelle Sauvé, greffière de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »

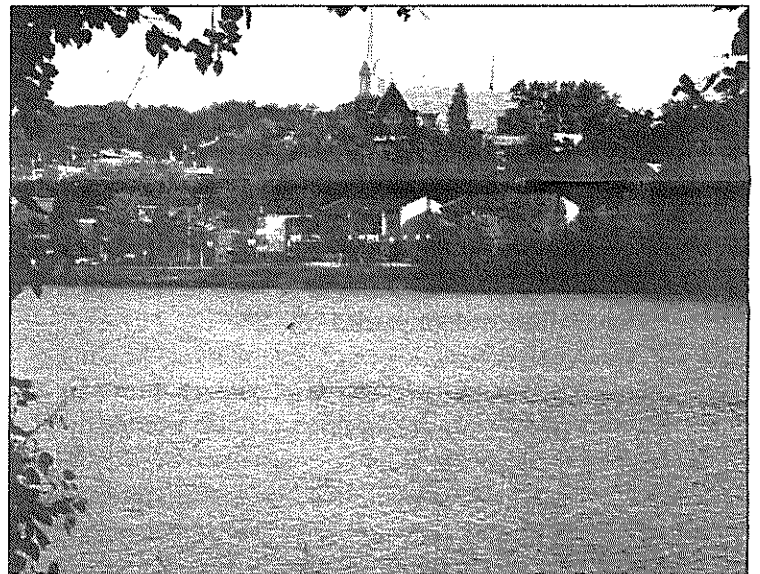


Photo : Archives

Des jeunes qui veulent se mouiller dans la Cité des Rivières ! Une campagne électorale frappée du sceau de la jeunesse ! Et même une candidate à la mairie ! Sherbrooke serait-elle en voie de devenir la Ville du Savoir, du Savoir faire et du Savoir vivre ? C'est ce que l'avenir nous dira...

mité, consultation, représentation ». Et le tour est joué !

## Culture, loisirs et services

Qui s'adonnera à lire les plateformes de nos jeunes loups de la politique seront surpris de la diversité et de la pertinence des idées élaborées ! Mais toujours, la juste place du citoyen est à l'honneur. Pour ne donner qu'un exemple, Alexandre aimerait bien créer dans le district d'Ascot une table de concertation portant sur la culture et les loisirs. Une première à ma connaissance dans les envi-

rons ! Et selon lui, davantage d'activités et services devraient être adressés aux familles à revenu modeste parce qu'il ne faut pas oublier que Sherbrooke est une ville relativement pauvre.

En fait, des idées, il en pleut, et les rivières en débordent, mais de toute façon, c'est aux gens d'exprimer leurs besoins et de faire entendre leur voix. Nous sommes maîtres du courant ! Mais cela commence par aller voter ! Le changement, c'est peut-être pour le 6 novembre prochain !

## MÉDIA

### CRTC : menace pour la culture francophone ?

Le 16 juin dernier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a autorisé les services de radio numérique par abonnement à importer une centaine de stations américaines. Des licences ont été accordées aux sociétés Canadian Satellite Radio (CSR), Sirius Canada (consortium formé de Radio-Canada, Standard Radio et Sirius USA) et CHUM-Astral. Les défenseurs de la langue française ont blâmé cette décision en raison du faible contenu francophone et canadien exigé. En effet, cette autorisation aura pour conséquence de porter le nombre de canaux programmés aux États-Unis à 90 % contre seulement 10 % au Canada, dont un maigre 25 % en français. Néanmoins, les compagnies détentrices de licences ont volontairement décidé d'accorder plus de place au contenu francophone et canadien. D'une part, la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, s'est dite satisfaite de cette initiative ; d'autre part, Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, ne cache pas sa déception face à la décision du cabinet fédéral d'accorder une licence de radio par satellite à des groupes dont le contenu francophone sera minime. Ce dossier controversé est loin d'être réglé. Les députés libéraux fédéraux québécois rejettent la décision du CRTC et certains ont même remis en doute la pertinence de l'organisme : le député de Bourassa, Denis Coderre, a affirmé que « le CRTC avait failli à son mandat de protection de la culture, de l'identité et des intérêts canadiens ». D'ici la tenue des audiences publiques qui devront inévitablement avoir lieu au cours des prochains mois, le CRÉMI souhaite rappeler à la population que le pouvoir du CRTC lui appartient et qu'il lui revient d'en déterminer l'orientation et le sort.

Sources : La Presse, août et septembre 2005

### Transcontinental VS Quebecor

L'injonction accordée à Quebecor par la Cour supérieure du Québec empêchant Transcontinental d'imprimer le nouveau téléhoraire de Claude J. Charron, *Télé-Semaine*, a finalement été rejetée. Selon Quebecor, l'existence d'une entente de non-concurrence entre les deux parties, qui détiennent à part égale le *TV Hebdo*, empêcherait le groupe Transcontinental d'imprimer son *Télé-Semaine*. La clause se lit comme suit : « [il est interdit aux partenaires de] produire, publier, vendre, distribuer, promouvoir ou exploiter un magazine/télé-horaire de langue française, payant ou non, vendu seul ou accompagnant une autre publication, que ce soit en version papier, en version électronique ou par télécommunications ». Selon le juge chargé de l'affaire, la clause ne vise pas nommément la préimpression et l'impression. Transcontinental peut donc recommencer l'impression de son téléhoraire. Le CRÉMI craint que le maintien de l'injonction aurait eu pour conséquence de consolider le pouvoir dans les mains de Quebecor. Soulignons que M. Charron avait vendu ses magazines (*7 jours* et *Le Lundi*) à TVA en 2000. Jusqu'à tout récemment, l'éditeur était resté à l'écart pour revenir en force avec son magazine indépendant *La Semaine*, devenant ainsi un des principaux concurrents de Quebecor. Une question demeure : deux magnats de la presse peuvent-ils être à la fois partenaires et concurrents ? Il semble bien que oui...mais pour combien de temps ?

Source : La Presse, septembre 2005

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web  
[www.aide-internet.org/cremi](http://www.aide-internet.org/cremi)

Pour information : 346-0101

## Une politique de développement social à Sherbrooke

# Un enjeu électoral pour la CDC

PAR MARYSE RUEL • CDC

Le concept de développement social a pris du temps à s'imposer dans l'application des politiques publiques. On peut toutefois se réjouir d'un accroissement de l'importance qu'on y accorde maintenant. En effet, à la suite des restructurations municipales et régionales en cours, les villes doivent adopter des approches de développement plus intégrées tenant compte de différents champs d'intervention comme l'économie, la culture, l'habitation, le sport, le loisir, l'environnement, la sécurité, etc.

Parce qu'il touche à tous les aspects de la qualité et du milieu de vie des citoyennes et citoyens, le concept de développement social vise à amener les autorités municipales à faire des choix de politiques et de programmes municipaux qui permettent de prévenir et de réduire les problèmes d'appauvrissement des personnes et des communautés locales. Le développement social sous-tend également l'équité dans l'accès aux services et biens publics municipaux et autres.

### Caractère obligatoire

Le décret de création de la nouvelle Ville de Sherbrooke est donc venu affirmer le rôle municipal en développement social, en conférant un caractère obligatoire à ce qui, auparavant, pouvait n'apparaître que facultatif. C'est dans ce contexte que la démarche d'élaboration d'une politique municipale de développement social a été demandée par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke, et ce, depuis plusieurs années, notamment par le biais d'une proposition présentée aux élus-es municipaux en février 2003.

Lorsqu'on pense développement, on pense trop souvent à l'augmentation du nombre d'emplois, à la baisse du taux de chômage, au revenu global. Une lecture plus attentive permet de voir qu'il est inégalement réparti entre les secteurs géographiques et les catégories socio-économiques. Tous ne profitent pas de la prospérité économique et le mieux-être de

### Quelques données...

- 9,5 des Sherbrookoises et Sherbrookoises sont prestataires de l'assistance-emploi, soit un des taux les plus élevés en Estrie ;
- Le taux de famille à faible revenu est autour de 9,3 % malgré une amélioration depuis quatre ans ;
- Le revenu moyen personnel par Sherbrookoise et Sherbrookoise est de 26 000 \$ par année.

la communauté ne se reflète pas nécessairement dans la baisse du taux de chômage. Face aux inégalités, à la pauvreté, aux emplois précaires, bref, aux défis globaux du développement, des actions concrètes doivent être entreprises afin de favoriser le développement de l'ensemble des personnes et des communautés vivant sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.

### Une politique en développement social

La CDC et les groupes communautaires qu'elle représente, soit au-delà d'une soixantaine ainsi qu'une dizaine d'organisations partenaires, demande un engagement clair de la candidate et des candidats à la mairie pour doter la Ville de Sherbrooke d'une politique municipale en développement social. Pour ce faire, mettre en place un comité consultatif, composé des acteurs en développement social sur le territoire, qui aura la responsabilité de définir les grandes orientations et le processus d'élaboration d'une politique municipale en développement social. Cette politique devra s'accompagner d'un plan d'action qui inclura des leviers financiers permettant la réalisation de ce plan.

[...] Les organismes communautaires sont des acteurs de premier plan dans le développement social, puisqu'ils sont nés d'initiatives citoyennes et qu'ils constituent des outils essentiels à la création et au maintien d'une bonne qualité de vie pour tous. La municipalité doit soutenir la vitalité de ces organisations dans leur mission et leur action de développement social tout en reconnaissant leur expertise et leur contribution au mieux-être collectif de la Ville, d'où l'importance de renforcer le partenariat entre la Ville, la société civile et les organismes communautaires. [...]

### Reconnaissance du milieu communautaire

Fort de ce qui précède, nous demandons à celle et ceux qui aspirent à la direction de la Ville de s'engager à reconnaître pleinement le secteur communautaire comme un partenaire incontournable dans le développement social et économique du milieu sherbrookoise et, de redéfinir le cadre d'action communautaire, en collaboration avec des représentants d'organismes communautaires, en augmentant le nombre d'organismes reconnus et en leur offrant un meilleur soutien. [...]

Le 6 novembre prochain, nous invitons les électeurs et électrices à élire des représentants et représentantes qui sont prêts à s'engager face au développement social, et ce, dans une perspective de collaboration avec les citoyens, les citoyennes et les partenaires du milieu.



187, rue Laurier, local 314  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone : (819) 566-2727  
Télécopieur : (819) 566-2664  
Courriel : [trovepe@aide-internet.org](mailto:trovepe@aide-internet.org)

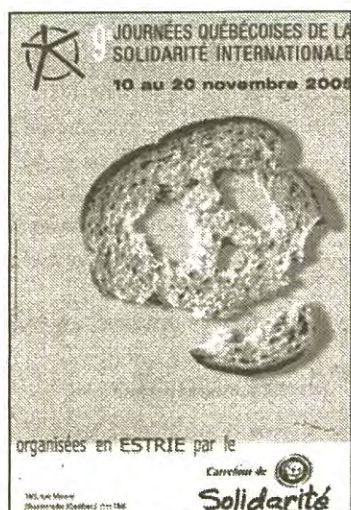
### LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

# 9<sup>e</sup> Journées québécoises de la solidarité internationale

## Un monde sans pauvreté : agissons !

Construire un monde sans pauvreté, voilà l'invitation que l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) lance aux citoyens et citoyennes avec la 9<sup>e</sup> édition des Journées québécoises de la solidarité internationale.



L'éradication de la pauvreté a été retenue comme thème de la 9<sup>e</sup> édition afin de permettre l'arrimage à l'Action mondiale contre la pauvreté, une campagne de mobilisation citoyenne qui se déroule dans plus de 70 pays en 2005. En effet, à travers le monde, des appels sont lancés aux dirigeants, exigeant qu'ils fassent tout en leur pouvoir pour éliminer la plus grande injustice qui soit : la pauvreté.

Au Québec, la campagne Un monde sans pauvreté : Agis-

sons !, lancée par une coalition d'organismes de la société civile, à l'initiative de l'AQOCI, s'inscrit dans ce mouvement mondial. Ces 9<sup>e</sup> Journées se joignent à cette initiative avec le slogan Un monde sans pauvreté : Agissons ! Afin de rappeler aux gouvernements que les mesures politiques nécessaires à l'éradication de la pauvreté doivent être mises en application.

Les Journées québécoises de la solidarité internationale sont un événement annuel d'engagement du public organisé par l'AQOCI et ses 54 organismes membres avec l'appui financier du ministère des Relations internationales du Québec. En abordant des grands enjeux internationaux, les Journées québécoises visent à promouvoir la solidarité internationale et l'engagement citoyen pour un monde plus juste. Elles permettront cette année de comprendre les causes de la pauvreté au niveau mondial et les mesures concrètes à prendre pour l'éradiquer.

### Et le Canada et le Québec

Le Canada peut, à l'occasion d'Accords de commerce internationaux, préconiser les mesures suivantes : militer pour l'adoption de règles qui régissent le commerce et l'investissement et qui reconnaissent aux gouvernements et à leurs citoyens et citoyennes le droit de choisir les meilleures solutions pour abolir la pauvreté et protéger l'environnement ; appuyer des mesures qui donnent plus de pouvoir aux agriculteurs sur le marché et qui mettent fin au dumping des produits, pratique nuisant aux moyens de subsistance des collectivités rurales pauvres.

Dans une société riche comme le Québec, la pauvreté est une réalité pour plusieurs. Pourtant, le Québec dispose des moyens pour que les besoins de toute la population soient comblés. Le gouvernement canadien et le gouvernement québécois ont une responsabilité dans cet enjeu.

Depuis 1998, le gouvernement fédéral a diminué de plus de la moitié sa participation au financement des régimes d'aide sociale des provinces. De son côté, au lieu d'appliquer la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée à l'unanimité en décembre 2002 par l'Assemblée nationale du Québec, le gouvernement du Québec s'est constamment mis en infraction avec cette loi depuis son adoption. Cette loi unique au monde l'engage pourtant à « tendre vers un Québec sans pauvreté ». Elle l'oblige à améliorer le revenu de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté en prenant en compte les ressources dont elles disposent pour couvrir leurs besoins. Le gouvernement peut agir pour assurer la couverture des besoins dans les protections sociales, notamment l'aide sociale et l'aide financière aux études. Les moyens sont là. Il suffit de les prendre.

Source : AQOCI

## Une violation des droits fondamentaux à l'échelle planétaire

En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté extrême, la plupart étant des femmes. Plus de 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim et 50 000 meurent chaque jour de causes liées à la pauvreté. Pourtant, la pauvreté n'est pas un phénomène naturel. Elle s'explique par des causes politiques et en conséquence, elle peut être éradiquée par des actions politiques.

Les causes de la pauvreté sont nombreuses. Toutefois, la principale cause de la pauvreté réside dans l'inégalité des revenus et la mauvaise répartition des richesses. D'ailleurs, au cours des dernières décennies, l'écart s'est creusé davantage entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres.

Cependant, selon le Programme des Nations Unies pour le développement humain, nous sommes la première génération dans l'histoire à disposer de la capacité et des moyens de venir à bout de la pauvreté. En effet, la richesse mondiale par habitant a atteint un record historique : le pouvoir d'achat moyen par tête a été multiplié par trois au cours des 50 dernières années. De plus, la science a fait des progrès sans précédent, les réseaux de communication et de transport sont en place, de même que les institutions nécessaires. Selon un récent rapport de l'ONU, la production agricole actuelle pourrait nourrir 12 milliards d'êtres humains. Bref, la terre est largement en mesure de combler les besoins de tous et toutes. Par contre, sans une volonté et des actions politiques, cette richesse ne profite qu'à une minorité pendant que la grande majorité vit dans des conditions inhumaines.

Les Journées québécoises de la solidarité internationale participent à l'importante mobilisation citoyenne contre la pauvreté avec le slogan Un monde sans pauvreté : Agissons ! L'éradication de la pauvreté est abordée selon les quatre axes suivants : l'amélioration substantielle de l'aide internationale ; l'annulation de la dette des pays pauvres ; l'établissement de règles commerciales justes et équitables ; la couverture des besoins dans les protections sociales.

### L'aide internationale

En 1970, une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU demandait que cha-

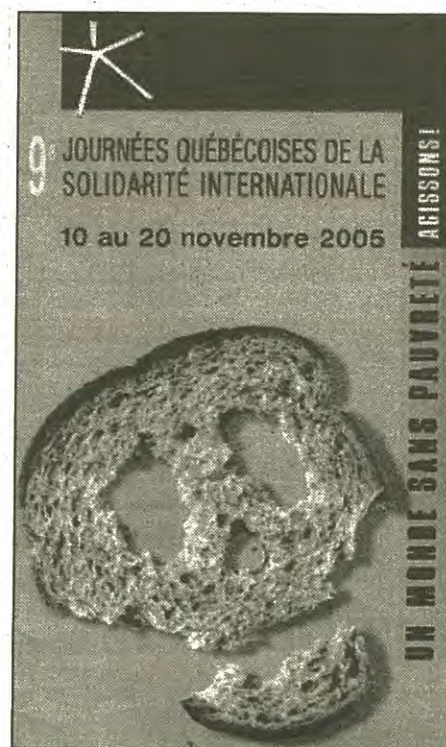
que pays avancé affecte 0.7 % de son produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement. Or, 35 ans plus tard, les pays les plus riches de la planète sont loin d'avoir atteint cet objectif. Seuls le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Norvège et le Luxembourg dépassent ce seuil. Quant à lui, le budget canadien consacré à l'aide n'a cessé de fondre, passant de 0.50 % en 1991-1992 à 0.25 % en 2000-2001. Depuis, il y a eu quelques réinvestissements, nettement insuffisants, et au rythme actuel, le Canada n'at-

teindra l'objectif fixé par l'ONU qu'en 2033.

Le Canada peut prendre les mesures suivantes : atteindre d'ici 2015, l'objectif de 0.7 % du produit national brut fixé par l'ONU en établissant un échéancier qui prévoit une hausse de l'aide à 12 % pour chacune des trois prochaines années et à 15 % et par la suite, adopter une loi faisant de l'élimination de la pauvreté la finalité de l'aide internationale du Canada conformément à ses obligations en matière de droits de la personne.

### La dette des pays pauvres

Les pays pauvres sont étouffés par de graves problèmes d'endettement. À titre d'exemple, en moyenne, 28 % des budgets des pays d'Afrique subsaharienne vont au remboursement de la dette. De plus, entre 1970 et 2002, les pays africains les plus pauvres ont reçu 298 milliards en capital et intérêts. Malgré cela, ils devaient encore plus de 200 milliards. Il est donc essentiel de libérer ces pays du fardeau de la dette pour leur permettre d'augmenter les dépenses publiques et subvenir aux besoins vraiment essentiels de leur population tels que l'alimentation, l'eau potable, le



logement, la santé, l'emploi, l'éducation.

Le Canada peut agir au sein des institutions financières internationales : en plaidant pour l'annulation immédiate et inconditionnelle de la totalité de la dette multilatérale et bilatérale contractée par les pays pauvres et en veillant à ce que cette annulation soit effectuée sans les conditions imposées jusqu'ici par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, afin de permettre aux pays en développement de mettre en œuvre leurs propres programmes pour l'élimination de la pauvreté.

### Les règles commerciales

La mondialisation a provoqué une croissance des échanges à l'échelle mondiale. Parallèlement, les pays les plus pauvres ne participent pas, ou très peu, aux négociations liées au commerce mondial. Ils ne peuvent donc pas y défendre leurs intérêts. Ainsi, le commerce international n'est ni libre ni équitable. L'énormité des problèmes liés à la pauvreté exige donc la révision des règles du commerce international.

Source : Texte tiré des outils produits par l'AQOCI dont le Carrefour de solidarité internationale est membre.

## CHÔMAGE

### Le chômage sur la scène municipale

On constate actuellement une vive montée de l'intérêt du milieu communautaire pour la politique municipale. Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE) devrait-il s'impliquer sur ce terrain? La question a été soulevée lors de notre récente assemblée générale annuelle. Bien que le MCCE regroupe des membres de la grande région de l'Estrie, notre mandat d'éducation populaire autonome nous permet d'intervenir sur la scène municipale.

Dans un premier temps, nous pouvons retourner la question et demander aux intervenant-e-s du monde municipal si la question du « chômage » les préoccupent. La présente campagne électorale municipale est un bon moment pour les questionner.

- Saviez-vous qu'avant la création de l'assurance-chômage, la responsabilité de l'aide aux chômeurs relevait des municipalités?
- Saviez-vous que depuis les réformes des années 1990 - 1997, plus de six chômeurs sur dix n'ont pas accès à l'assurance-chômage suite à la perte de leur emploi? (Aujourd'hui trois fois plus d'exclu-e-s qu'en 1990)
- Que pensez-vous des effets sur l'économie locale des importantes pertes de revenus des chômeurs exclus? (La seule circonscription fédérale de Sherbrooke perd plus de 40 millions de dollars par année depuis 1993... Un total de ± 500 millions de \$ en 12 ans.)
- Êtes-vous conscient-e-s que ce phénomène contribue directement à la détérioration des conditions de travail et au maintien des faibles salaires en région?
- Que devrait faire la municipalité afin de défendre l'universalité de cette importante protection sociale qu'est l'assurance-chômage?

Dans un deuxième temps, nous incitons la population à exercer son droit de vote afin de soutenir les candidates et candidats ayant à coeur la défense des sans-emploi, des personnes salariées à statut précaire ainsi que les citoyennes et citoyens les plus démunis. La reconnaissance et le soutien des organismes populaires devraient aussi faire partie des préoccupations de nos institutions municipales.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

### Quelques données sur Sherbrooke

Municipalité de Sherbrooke	Nombre de prestataires ordinaires d'assurance-chômage (Moyenne mensuelle)	
	1990	2001
Prestataires	5 600	2 400
Sans-emploi	6 900	6 300
Pourcentage de sans-emploi touchant des prestations d'assurance-chômage	81 %	38 %

*MCCE*

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

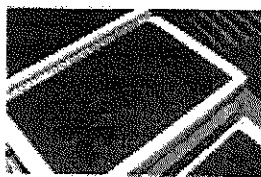
**ACTIF DEPUIS 1980** (819) 566-5811  
**Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie**  
 187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H 4Z4  
**Membre du MASSE**  
 Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

### Nouveau : Site Internet des BIC

### Bienvenue à tous et à toutes sur le site des Brigades d'Information Citoyenne

Obtenez l'information sur les enjeux du néolibéralisme sur :

- la paix
- l'environnement
- les femmes
- la santé
- et bien d'autres



Téléchargez gratuitement la trousse d'information citoyenne  
 Vous pouvez visiter le site web des BIC à l'adresse  
[www.lesbic.org](http://www.lesbic.org)

Notez que le site est en constante amélioration

### Policières et policiers syndiqués de Sherbrooke

Les policières et policiers syndiqués de la Ville de Sherbrooke ont finalement accepté à 90 % l'offre de la Ville pour le renouvellement de leur convention collective.

L'abolition des « clauses orphelins » était une condition incontournable au règlement de la convention collective. Il y a plus de 90 personnes touchées par les « clauses orphelins ». Ces personnes débutent leur carrière à 13\$/heure plutôt que 18\$/heure, sans horaire fixe et aucun régime d'assurances collectives. On ignore le contenu de l'entente...

Source : Nouvelles Express, Illusion-Emploi, Vol. 6 n° 3, septembre 2005

### Les décrocheurs

### Les Québécois votent de moins en moins

De 1976 à 2003, le taux de participation aux sept élections provinciales est passé de 85 % à 70 % et celui aux trois élections fédérales de 1997 à 2004 a baissé de 73 % à 61 %. Ce sont les anglophones du Québec qui décrochent le plus, puisque seulement 64 % ont voté au provincial et 57 % au fédéral la dernière fois, une baisse de 20 points depuis 1976 et 1997 respectivement. Traditionnellement, les anglophones votaient en plus grand nombre que les francophones au fédéral.

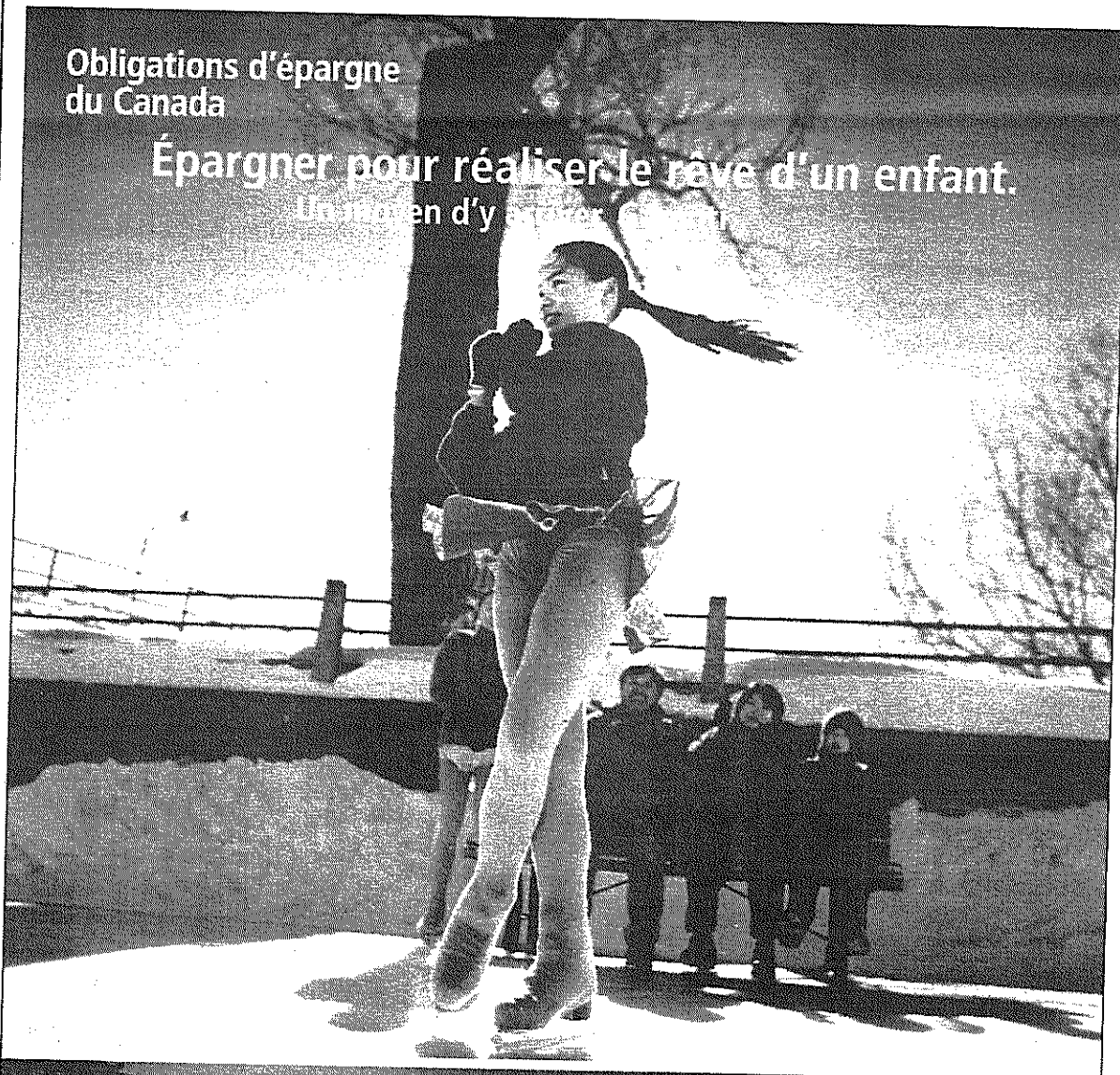
- François Berger Source : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (Moncton) *La Presse*, 12 octobre 2005 A8



Les élections municipales auront lieu le dimanche 6 novembre prochain. N'oubliez pas d'aller voter !

### Obligations d'épargne du Canada

Épargner pour réaliser le rêve d'un enfant.  
 Un moyen d'y arriver.



- Les Obligations d'épargne du Canada offrent sans frais des taux concurrentiels et une croissance garantie. Elles peuvent d'autre part faire l'objet d'un placement REER.
- Choisissez l'Obligation d'épargne du Canada (encaissable en tout temps) ou l'Obligation à prime du Canada qui offre un taux d'intérêt plus élevé.
- Vous pouvez les acheter par téléphone au 1 888 773-9999, en ligne au [www.oec.gc.ca](http://www.oec.gc.ca), et dans votre institution bancaire ou financière.
- L'Obligation d'épargne du Canada est également offerte par retenue salariale.

Canada

\*Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

## VOUS ET VOS DROITS

### Un créancier peut-il saisir un compte bancaire conjoint ?

#### Faits :

Un locateur a saisi le compte bancaire conjoint que détenait un couple. Ce dernier a obtenu un jugement de la Régie du logement. Le locataire a été condamné à payer 1 695 \$. La dame prétend que la majeure partie de la somme de 1 695 \$ qui a été saisie entre les mains de la banque lui appartient, d'où la présente opposition.

#### Question :

Votre compte bancaire conjoint peut-il faire l'objet d'une saisie pour la totalité du montant de la dette de votre conjoint ?

#### Décision :

L'opposition à la saisie est accueillie en partie soit pour les sommes appartenant à Madame.

#### Motifs :

Un compte conjoint ne peut faire l'objet d'une saisie pour la dette de l'un des déposants seulement. En effet, il faut aller au-delà du statut « conjoint » du compte bancaire afin de déterminer la propriété des sommes qui y ont été déposées. Comme Monsieur n'a déposé qu'une somme de 207 \$ dans le compte conjoint qu'il partage avec Madame, la saisie ne sera maintenue que jusqu'à concurrence de cette somme.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 563-6122

### Réponses gouvernementales aux revendications du mouvement des femmes : un écran de fumée !

- En réponse à la revendication portant sur la mise en place d'une grande campagne publique de sensibilisation et d'éducation contre les violences faites aux femmes, on évoque le plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale adopté en décembre 2004 ;

- Au plan de la revendication sur l'égalité, on rappelle les travaux réalisés sur le concept de l'égalité et les mesures déjà mises en place avec divers programmes, et ce, depuis plusieurs années ;

- À la revendication portant sur la couverture des besoins essentiels pour les personnes dont les revenus proviennent de la sécurité du revenu et du régime de prêts et bourses, on rappelle le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale datant d'avril 2004.

Cependant, des avancées ont été faites sur la question du travail atypique et sur les droits des femmes migrantes victimes de trafic.

Source : Linda Lévesque, Fédération des femmes du Québec (514) 389-2035

### Transport adapté et transport en commun

#### Lettre aux candidats et candidates aux prochaines élections

Le Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain, le RUTASM, interpelle encore une fois les candidats et candidates de la Ville de Sherbrooke en cette deuxième élection de la nouvelle grande Ville fusionnée depuis 2002.

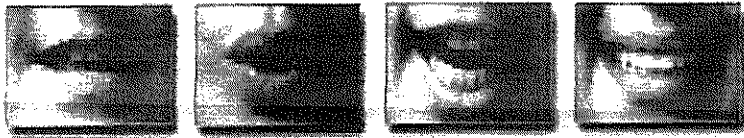
Cette fois, il n'est plus question de défendre une qualité de service de transport adapté pour les trois municipalités qui allaient à partir de 2002 être desservies par la Société de transport Sherbrooke (STS) (Bromptonville, Saint-Élie d'Orford et Deauville). Il est question maintenant de défendre une qualité de service de transport adapté sur tout le territoire de la STS pour parfaire le service existant.

#### Nos demandes :

- Une augmentation de la participation financière de la Ville au transport adapté pour plus de service les lundis, aux heures de pointe le matin et les fins de semaine ;
- Une baisse générale des tarifs en transport en commun régulier et adapté ;
- Une plus grande reconnaissance de la vocation sociale du transport en commun face aux clientèles dont le transport en commun est la seule alternative.

Le RUTASM est en attente du positionnement des candidats et candidates.

Source : France Croteau, RUTASM, tél. : 562-3311



## DÉ MO CRA TIE !

### Lancement de deux outils indispensables

#### L'Aide-mémoire et l'ABC d'une commission parlementaire

Dans le cadre de son « Opération 100 voix de femmes pour la démocratie ! » lancée en septembre dernier et dont l'objectif est le dépôt de 100 mémoires rédigés par des femmes et des groupes de femmes lors de la commission parlementaire sur la réforme de la Loi électorale, le Collectif Féminisme et Démocratie offre deux outils pour aider les personnes qui présenteront un mémoire lors de cette commission.

**Aide-mémoire :** Cet outil a été fait pour aider à rédiger son propre mémoire. Il contient des renseignements sur le fond, la forme, le contenu, les références, etc.

**L'ABC d'une commission parlementaire :** Cet outil servira pour informer sur le déroulement d'une telle commission et « rassurer » les personnes qui en sont à leur première participation à une activité de ce genre.

Ces deux documents s'ajoutent à l'outil d'analyse critique de l'avant-projet de loi gouvernemental intitulé *Afin que le nouveau mode de scrutin constitue une réelle avancée pour la démocratie*. Ces outils sont disponibles sur le site Internet du Collectif.

[www.feminismeetdemocratie.ca](http://www.feminismeetdemocratie.ca)

Source : Louise Paquet, Collectif Féminisme et Démocratie  
[feminismeetdemocratie@yahoo.fr](mailto:feminismeetdemocratie@yahoo.fr)

### Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone : (819) 562-9547  
[solidari@aide-internet.org](mailto:solidari@aide-internet.org)

Une coalition pour  
une répartition équitable  
de la richesse

## PLUS EMBALLANT

### Le Régime québécois d'assurance parentale

+ généreux

Prestations plus élevées

+ souple

Choix entre deux options  
quant à la durée du congé

+ accessible

Pour les travailleurs autonomes  
comme pour les salariés

+ pour le père

Prestations réservées au papa

Bonne nouvelle !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 naîtra un régime d'assurance parentale mieux adapté aux réalités des familles québécoises.

Ce régime enrichi remplacera les prestations de maternité et parentales actuellement offertes en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi. La mise en place du régime québécois, qui favorise la conciliation travail-famille, constitue un choix de société dont nous pouvons être fiers.

Emploi  
et Solidarité sociale  
Québec

Pour en savoir plus, consultez le [www.rqap.gouv.qc.ca](http://www.rqap.gouv.qc.ca)

**Le Carrefour de solidarité internationale vous propose une foule d'activités tout au long des Journées québécoises de la solidarité internationale en Estrie !**

**UN MONDE SANS PAUVRETÉ : AGISSONS !**



- **Monde sur scène - Lancement des JQSI-Estrie**  
Date : 11 novembre 2005 - Heure : 19 h 00  
Lieu : Vieux clocher de Sherbrooke - Coût : 2 \$  
Autres infos : Lancement de la programmation des JQSI en Estrie, présentation par les groupes de stages de leurs expériences, animation et musique avec Olivier Brousseau et les Chaïkebo !
- **Kiosque lors du spectacle des Dobacaracol**  
Date : 12 novembre 2005 - Heure : 20 h 30  
Lieu : Théâtre Granada - Coût : 16 \$  
Autres infos : Kiosque d'information sur les JQSI lors du spectacle des porte-parole des JQSI.
- **Vernissage de l'exposition Solidarité en art - Finale régionale de Solidarité en herbe**  
Date : 14 novembre 2005 - Heure : à confirmer  
Lieu : Café l'Ardoise - Coût : n/a  
Autres infos : à venir
- **Projection du film « La 4<sup>e</sup> Guerre mondiale »**  
Date : 15 novembre 2005 - Heure : 19 h  
Lieu : Café Zybaldone - Tremplin - Coût : n/a  
Autres infos : En collaboration avec le Regroupement autonome jeunesse de l'Estrie (RAJE).
- **Kiosque Eau et pauvreté**  
Date : 15-16 et 17 novembre 2005 - Heure : 11 h 45 à 13 h 15  
Lieu : Cégep de Sherbrooke (pavillon 2) - Coût : n/a  
Autres infos : En collaboration avec Développement & Paix. Avoir accès à l'eau... un élément essentiel pour des conditions de vie acceptable. Informez-vous et manifestez votre solidarité en signant les cartes pour un monde sans pauvreté et en portant le bracelet blanc.
- **Kiosque Commerce et pauvreté**  
Date : 15 et 16 novembre 2005 - Heure : 11 h 45 à 13 h 15  
Lieu : Université de Sherbrooke - Coût : n/a  
Autres infos : En collaboration avec Oxfam-Québec en Estrie. Des règles commerciales justes et équitables pour contrer la pauvreté. Informez-vous et manifestez votre solidarité en signant la carte d'Oxfam « Le grand vacarme » et en portant le bracelet blanc.
- **« Des règles commerciales justes et équitables pour contrer la pauvreté » par Marc-Henri Faure**  
Date : 16 novembre 2005 - Heure : 12 h 00  
Lieu : Carrefour de l'information de l'Université de Sherbrooke - Coût : n/a  
Autres infos : En collaboration avec Oxfam-Québec en Estrie.
- **Soirée de contes pour changer le monde**  
Date : 16 novembre 2005 - Heure : 19 h 00  
Lieu : salle des Productions LittOrale (Wellington Nord) - Coût : 5 \$  
Autres infos : à venir
- **Conférence « Un monde sans pauvreté : AGISSONS ! par Omar Aktouf**  
Date : 17 novembre 2005 - Heure : 19 h 00  
Lieu : à confirmer - Coût : n/a  
Autres infos : à venir
- **Tournoi intra-scolaire de Solidarité en herbe**  
Date : jusqu'au 13 novembre 2005
- **Simulation de l'assemblée générale de l'ONU**  
Les jeunes des écoles secondaires se préparent à devenir délégués d'un jour, d'autres se préparent à devenir journalistes d'un jour. Accompagnés par le Carrefour de solidarité internationale et le département de Politique de l'Université de Sherbrooke, ces jeunes découvriront le monde de l'organisation des Nations Unies jusqu'à la tenue du grand événement à l'école de Bromptonville.  
Date : 24 mars 2005 - Autres infos : à venir

**Consommation responsable**

**Conférence de Laure Waridel d'Équiterre**

PAR VALÉRIE PROVOST



La consommation responsable est un sujet de plus en plus populaire et un modèle de vie que plusieurs personnes adoptent de nos jours. Cela est dû à une multitude de facteurs, mais c'est, entre autres, grâce à l'avènement

du commerce équitable. Au Québec, c'est l'organisme Équiterre qui a fait connaître ce concept, notamment par le biais de sa présidente, Laure Waridel, qui était présente au Salon du livre de l'Estrie, le 15 octobre dernier.

Bien que les gouvernements canadien et québécois, malgré leur « intérêt de plus en plus grand, voient [le commerce équitable] en général comme une initiative marginale », comme le souligne Laure Waridel, c'est tout de même un secteur de l'économie qui tend à se développer de plus en plus. Ayant démarré avec le café, il s'étend maintenant à d'autres produits alimentaires, aux vêtements, à l'artisanat, etc. Il existe même du jus d'orange équitable !

**Acheter, c'est voter**

Or, le commerce équitable va au-delà du produit et de la certification : il fait référence à une prise de position et au fait de poser une action en ce sens. « L'argent a un pouvoir politique », explique Laure Waridel. « C'est ce qui me fait dire qu'acheter, c'est voter ! » Le monde capitaliste dans lequel nous vivons tournant autour de l'économie et de la consommation, c'est donc souvent en tant que consommateurs et consommatrices que nous pouvons prendre la parole et poser des gestes significatifs.

Et, bien que le fait d'acheter équitable soit une manière d'agir dans cette optique, il y a bien plus que l'on peut faire dans la vie de tous les jours. Consommer de façon responsable, c'est aussi choisir son moyen de transport (covoiturage, bus, vélo...), acheter ses vêtements usagers pour ne pas encourager les propriétaires de *sweatshops*, utiliser des sacs d'épicerie en tissu, rendre sa demeure plus efficace au niveau énergétique...

« C'est aussi les gens qu'on choisit d'élire », ajoute Laure Waridel. « Il faut leur écrire,

faire pression auprès d'eux. Ils considèrent que pour chaque lettre qu'ils reçoivent, ce sont 10 000 personnes qui ont cette opinion », souligne-t-elle, ajoutant qu'il faut également écrire des lettres d'opinions dans les journaux. La consommation responsable touche donc également à la participation au politique, à la prise en charge de son milieu, à l'expression de ses opinions en vue de faire bouger les choses.

**Agir localement**

Chacun et chacune, dans son milieu, peut agir en parlant et en promouvant des modèles de vie responsables et des trucs de consommation qui vont en ce sens. En ce qui concerne les achats, le choix de produits locaux est également une avenue. En plus de privilégier les petits commerces du coin au lieu des grandes chaînes, on peut recevoir les paniers du programme d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) d'Équiterre, souligne Laure Waridel. « Et à Sherbrooke, vous avec TAFI & compagnie. » Effectivement, le petit commerce de la rue Wellington Nord offre une gamme de produits équitables, ainsi que des vêtements faits à partir de tissus recyclés.

Également, la prise en charge de son milieu et l'investissement des tribunes ainsi que des différents paliers politiques et publics est quelque chose que tous les citoyens et citoyennes peuvent et se doivent de faire pour que les choses changent. Parce que « les grandes choses commencent par les petits mouvements de citoyens », affirme Laure Waridel. Équiterre : <http://www.equiterre.org>.

**ABONNEMENT**

**S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !**



Régulier : 15 \$  Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Mélange artistique : musiciens, danseurs, monstres...**

Alors, ne manquez pas le **Labyrinthe hanté** au Centre d'arts *La Nef*, le lundi 31 octobre, de 19 h 30 à 23 heures, au 1175, rue King Ouest, à Sherbrooke.

